



éduscol

Ressources d'accompagnement

Ressources pour le premier
et second degrés

Enseigner les langues vivantes

Novembre 2014

Sommaire

Créer un environnement et un climat propices à l'apprentissage	2
Dans l'espace classe	2
Au sein de l'école ou de l'établissement	2
Au-delà de l'établissement	3
Entraîner les élèves à la compréhension de l'oral et, le moment venu, à la compréhension de l'écrit	4
Éléments communs à la compréhension de l'oral et à la compréhension de l'écrit :	4
Compréhension de l'oral	4
Compréhension de l'écrit	4
Entraîner les élèves à l'expression orale et, le moment venu, à l'expression écrite	5
S'exprimer à l'oral	5
S'exprimer à l'écrit	7
Entraîner les élèves et les évaluer positivement en référence au niveau arrêté dans les programmes	8
Entraîner et évaluer	8
Pourquoi évaluer ?	8
Comment évaluer ?	8
Qu'évaluer ?	9
Établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages	10
Liens avec le français	10
Liens avec les autres langues vivantes	10
Liens avec les autres disciplines	10
Ressources numériques	10
Établir, à partir des programmes d'enseignement en vigueur et en équipe de cycle et/ou en équipe disciplinaire, une progression cohérente et rigoureuse	12
Qu'est-ce qu'une progression	12
Ressources pédagogiques	13
Programmes et référentiels	13
Favoriser l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale	14
Construire une lecture du monde par la sensibilisation aux langues : s'ouvrir à la langue et à la culture de l'autre	14
Favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde	14
Intégrer des outils numériques et en tirer parti pour un apprentissage plus efficient	17
La baladodiffusion	17
La vidéo-projection associée à la diffusion du son	17
Les tablettes numériques	18
L'usage d'Internet	18
Les travaux collaboratifs	18
L'usage en classe des « jeux sérieux »	18
Mutualiser et enrichir ses pratiques	19
Mutualiser les démarches pédagogiques pour favoriser le continuum du parcours des élèves	19
Observer diverses situations d'apprentissage pour mieux connaître et accompagner les élèves	19
Utiliser toutes les possibilités d'échanger et de réfléchir sur ses pratiques	20
Utiliser toutes les occasions d'enrichir ses compétences professionnelles	20
Remerciements	21

Créer un environnement et un climat propices à l'apprentissage

Le professeur est le premier ambassadeur de la langue et de la culture qu'il enseigne. À ce titre, en tant que médiateur, il veille à mettre en place un environnement qui favorise le bain linguistique et culturel. L'accès à une langue étrangère peut être source de plaisir mais aussi générer un sentiment d'insécurité, la bienveillance du professeur de langues est donc essentielle pour (re)mettre en confiance et accepter que les apprentissages se font de façon très progressive.

Dans l'espace classe

En milieu scolaire, l'élève évolue dans un environnement essentiellement francophone. S'agissant d'une langue vivante, il est souhaitable de favoriser son entrée dans un univers linguistique et culturel différent, en créant notamment un environnement sonore et spatial, vivant et accueillant, le plus proche possible de l'authenticité pour favoriser les apprentissages.

L'espace prévu, agencé et modulé en fonction des objectifs et des activités langagières visés y participe :

- la disposition de la classe en îlots permet une différenciation des activités. Elle peut également en U ou en chevrons favoriser les situations d'interaction et la projection de documents, les exposés, etc.;
- l'espace et sa décoration doivent être accueillants, stimulants ; la qualité du cadre sonore est également à prendre en compte dans la mesure du possible.

L'affichage permet de fournir des repères culturels et linguistiques et d'ancrer les apprentissages dans la réalité du ou des pays dont on apprend la langue : productions des élèves, cartes, posters, affiches, reproduction de tableaux, objets, etc. Il permet également de contribuer à rendre vivant et attirant l'espace de la classe.

Cet environnement passe notamment par une exposition maximale à la langue cible :

- recours au français aussi limité que possible ;
- contextualisation des apprentissages ;
- activités communicationnelles ritualisées ;
- recours à des enregistrements authentiques (coin écoute avec lecture d'albums, de comptines, de chansons, écoute d'émissions radio, extraits de films ...) ;
- ressources au sein de la classe (revues, livres, dictionnaires en langues vivantes, etc.) ;
- projets partagés avec des professeurs d'autres disciplines ;
- intégration des assistants de langues en prenant en compte leurs profils (origine géographique, études, talents, etc.) ;
- recours aux élèves bilingues pour encourager la prise de parole par tous les élèves, y compris entre eux ;
- recours aux élèves parlant d'autres langues pouvant servir d'éléments de comparaison linguistique et culturelle.

Au sein de l'école ou de l'établissement

L'enseignement des langues ne se limite pas à la salle de classe et doit rayonner au delà, au sein de l'école ou de l'établissement tout entier. Les langues enseignées et parlées par la communauté éducative dans son ensemble peuvent être mises en exergue de diverses manières (sonneries, affichages, noms de salles de classes, site web de l'établissement, etc.).

Ainsi, la BCD ou le CDI sont des espaces privilégiés où l'élève trouve, consulte et peut emprunter :

- des livres bilingues ou de différents niveaux de langue ;
- des enregistrements audio ou vidéo (CD, films en VO, audio-livres, etc.) ;
- des jeux de société ou vidéo en langue étrangère ou en langue régionale.

En fonction des établissements et des projets, d'autres espaces peuvent être investis pour renforcer la motivation des élèves :

- en salle de restauration, des repas thématiques peuvent être proposés à l'occasion de projets comme la semaine de l'Europe, la semaine du goût ;
- dans les entrées des écoles, les halls des établissements, les salles polyvalentes et/ou les salles dédiées à des activités linguistiques particulières (par exemple, les ELCO). Des expositions peuvent mettre en valeur les projets et les productions des élèves ;
- dans le cadre des activités périscolaires, les élèves de l'école élémentaire peuvent avoir accès à des activités en langues vivantes régionales ou étrangères ;
- dans le foyer des collèges, les élèves peuvent participer à des activités en langue vivante (par exemple, jeux de société, club-théâtre, etc.) ;
- sur les sites d'école ou d'établissement et sur les ENT, les élèves ont accès à des documents multimédia authentiques et/ou de travail.

D'autres interventions sont possibles au sein de l'école et de l'établissement : parents, artistes et scientifiques étrangers, élèves ou professeurs étrangers, etc. Ces échanges permettent un contact avec des locuteurs natifs et peuvent valoriser les cultures familiales. L'élaboration d'une plaquette de présentation de l'école ou de l'établissement favorise à la fois un travail transversal et permet une réflexion sur la particularité d'une école ou d'un établissement français.

Au-delà de l'établissement

La dimension internationale, inscrite dans les projets d'établissement, peut prendre diverses formes telles que des partenariats (cf. favoriser l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale), des échanges scolaires en présentiel ou à distance, des projets de mobilité, etc.

Débuté en septembre 2010, à l'école Ernest Pérochon à Airvault, le projet d'utilisation de lecteurs MP4 en anglais est devenu une réalité bien installée dans les pratiques. L'objectif est d'augmenter le temps d'exposition à une langue vivante étrangère et d'individualiser les supports en permettant aux enseignants de télécharger des ressources différentes selon le niveau de compétences des élèves.

Les ressources sont utilisées par des assistantes anglaises ou américaines sous forme de dialogues, de chants traditionnels, de comptines ou d'histoires.

L'élève peut emporter son lecteur MP4 à la maison.

Depuis plusieurs années, un professeur de langue du collège Prévert de Châlon /Saône, fait vivre avec ses collègues et ses élèves une radio (Radio Prévert) qui dispose d'une fréquence attribuée et peut diffuser 24/24h jusqu'à une quinzaine de kilomètres de l'établissement. Comptes rendus de séjours à l'étranger, interventions des assistants, productions d'élèves, interviews, commentaires de l'actualité sont diffusés en langue étrangère, ainsi que d'autres émissions en français initiées par d'autres disciplines.

Entraîner les élèves à la compréhension de l'oral et, le moment venu, à la compréhension de l'écrit

Un entraînement fréquent à la compréhension de l'oral et de l'écrit permet aux élèves de développer des stratégies transférables pour comprendre un discours oral ou écrit en langue vivante.

Éléments communs à la compréhension de l'oral et à la compréhension de l'écrit :

- choisir et varier les supports authentiques (audio / vidéo, accents, longueur, qualité du son, etc.) en fonction de l'ensemble de la séquence et définir clairement des attentes (compréhension fine et détaillée, compréhension du sens général d'un document plus long, déroulement d'un récit, etc.) ;
- faire percevoir aux élèves la contribution de la tâche de compréhension à l'ensemble de la séquence, y compris pour les écoutes ou lectures demandées en dehors du cours ;
- placer régulièrement les élèves en situation de réussite grâce à l'exposition à des documents nouveaux mais dont les séances précédentes ou une phase d'anticipation en début de séance ont permis de lever tous les obstacles potentiels à la compréhension ;
- faire de la compréhension d'un document l'objectif ultime de la séance et des différents entraînements qu'elle organise, notamment des moments d'expression orale ;
- fournir des conseils méthodologiques adaptés à l'âge des élèves pour les aider à mieux accéder au sens du document proposé ;
- doter progressivement les élèves de stratégies d'accès au sens transférables d'une langue à l'autre ;
- tirer parti des outils numériques pour individualiser l'apprentissage (respect des différents rythmes d'acquisition, choix des supports en fonction des compétences et des centres d'intérêt de chacun).

Avant la séance :

- repérer les éléments facilitateurs et les obstacles pour les élèves (à partir de la bande son pour la compréhension de l'oral) ;
- préparer une suite progressive d'activités amenant l'élève à écouter / lire, repérer, identifier, établir des liens, émettre des hypothèses et à prendre appui sur le contexte, passer du son ou des mots au sens et se construire ainsi des stratégies individuelles de compréhension.

A la fin de la séance :

- donner aux élèves des conseils méthodologiques adaptés à leur âge pour prolonger la fréquentation de la langue en dehors de la classe, grâce notamment aux outils numériques, en liaison avec le projet pédagogique.

Compréhension de l'oral

- adapter le nombre et le type d'écoutes (globales / fragmentées / uniques / multiples) aux objectifs poursuivis et aux degrés de compréhension visés ;
- varier écoutes collectives et écoutes individuelles (cf outils numériques) ;
- adapter les activités demandées aux types d'écoute (repérages de l'environnement sonore signifiant de mots, de familles de mots,...) ;
- multiplier les sources audio / vidéo pour un même thème.

Compréhension de l'écrit

- prévoir une consigne simple pour rendre actif les temps de lecture silencieuse ;
- passer d'une lecture d'ensemble à une lecture ciblée en fonction du sens, avec des consignes adaptées ;
- varier les supports et les types de texte et de discours.

Entraîner les élèves à l'expression orale et, le moment venu, à l'expression écrite

L'oral est naturellement premier dans l'apprentissage d'une langue. Pour autant, il est indispensable de l'articuler progressivement avec l'apprentissage de l'écrit et de prendre appui sur des supports visuels et textuels ainsi que sur des situations de classe qui justifient le recours à l'écrit.

S'il convient, au fil du temps, d'initier les élèves à tous les types de discours, le récit est particulièrement indiqué tout au long du cursus et ce dès les débuts de l'apprentissage. Sa maîtrise progressive permet de faciliter le passage de l'école au collège. La narration est un bon support de la construction du discours en continu grâce, notamment, à l'exercice de la reformulation ou de la paraphrase.

S'exprimer à l'oral

Conditions préalables

Importance de l'éveil à la musique de la langue et de l'exposition régulière à une langue authentique

Pour sensibiliser à la musicalité et à la prosodie de la langue, il est essentiel dès les premiers apprentissages mais aussi tout au long du cursus, de favoriser la mise en voix à partir de répétitions de textes (rimes, comptines, poésies, chansons, ...). Cette sensibilisation aux schémas rythmiques via la gestuelle ou les supports nomades par exemple n'est bien entendu pas à dissocier de l'accès au sens des textes. Il est en effet important de toujours rattacher les formes sonores au sens en présentant les éléments de langue en contexte.

Posture de l'enseignant

Quel que soit l'âge des élèves, l'enseignant sera amené à :

- mettre en confiance l'élève et encourager la prise de risque ;
- accorder de l'importance aux propos de l'élève, s'intéresser à ce qu'il veut dire et encourager l'initiative de la parole au sein de la classe ;
- accepter le silence utile pour la réflexion et pour mobiliser les acquis ;
- accepter des énoncés plus ou moins argumentés et nuancés en fonction du niveau de chacun ;
- ne pas stigmatiser le recours à un terme ou expression erronée ;
- encourager l'inter-correction, la reformulation, la paraphrase, recourir à de fréquentes répétitions individuelles ou collectives une fois les structures corrigées ou enrichies... ;
- étayer les prises de parole des élèves par des apports lexicaux et grammaticaux ; se montrer attentif à la qualité de la prononciation et veiller à l'étoffement progressif de ces prises de parole ;
- aider les élèves à véritablement construire le discours en faisant appel à des stratégies appropriées plutôt que de restreindre l'apprentissage de l'expression orale à la simple participation en classe ;
- calibrer les attentes, tant en entraînement qu'en évaluation, en prenant en compte de façon explicite les descripteurs et les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Les étapes du cours

Respecter le temps de réactivation (reprise en début de séance)

Ce moment de vérification des acquis suppose de préciser et d'organiser le travail personnel de l'élève en amont qui peut s'appuyer sur une trace écrite structurée. La mise en place d'automatismes langagiers associés à la mémorisation permet de faciliter le travail de restitution et les opérations de transfert. Cette restitution de début de séance est essentielle :

- pour l'enseignant qui peut ainsi évaluer l'efficacité de ses préparations et le travail des élèves ;
- pour les élèves eux-mêmes qui peuvent se sentir plus confiants en s'exprimant à partir du connu et peuvent ainsi prendre conscience du chemin parcouru et des axes de progrès.

Proposer des situations d'apprentissage motivant la prise de parole et fédérant les composantes linguistiques, culturelles et pragmatiques de la communication

- diversifier les situations de communication mettant en jeu des supports variés, riches au plan culturel et plaçant les élèves en position de s'approprier les différents types de discours ainsi que la posture adaptée ;
- accompagner l'élève : de la simple reproduction à l'appropriation guidée jusqu'à la réutilisation plus libre dans diverses situations ;
- encourager l'usage de la périphrase afin d'entraîner les élèves à mobiliser toutes leurs connaissances pour faire face aux besoins de la communication ;
- gérer l'hétérogénéité en donnant aux élèves le temps nécessaire pour construire des réponses en donnant des tâches différenciées, si besoin est ;
- varier les schémas de communication dans la classe (interaction entre élèves, élèves et professeur...) et créer des situations de parole variées (interaction, expression orale en continu) qui donnent à chacun l'occasion de s'exprimer ;
- développer l'expression de points de vue de plus en plus argumentés et nuancés et de travailler, dans le même temps, sur la correction et la richesse linguistique ;
- distinguer par les situations de parole créées l'expression orale en continu (exposé, bilan d'une recherche ou d'un travail en groupe, etc.) et en interaction ;
- introduire des phases de bilans intermédiaires :
 - **pour l'enseignant**, c'est l'occasion de vérifier la compréhension et de valider la production ;
 - **pour l'élève**, c'est l'occasion de s'assurer de sa bonne compréhension, de consolider les expressions indispensables à la situation de communication et de commencer à les mémoriser.

Terminer la séance sur une phase de synthèse

Elle permet de récapituler et formaliser les acquis culturels, interculturels, linguistiques qui feront l'objet d'un travail personnel et d'un rappel individuel ou collectif à la séance suivante. Il est en effet essentiel de fixer et de mémoriser ce qui a été co-construit pendant la séance : les acquis culturels en lien avec les programmes et les moyens langagiers mobilisés en classe.

À la charnière entre l'expression écrite et l'expression orale, la mise en voix d'un document est intéressante car elle atteste d'une bonne compréhension du texte.

S'exprimer à l'écrit

Il s'agit d'une compétence à construire au fil du temps. Elle suppose un entraînement spécifique et régulier et ne se limite pas à la copie ou à l'évaluation de fin de séquence.

A l'école élémentaire, on l'introduit très progressivement, dans le contexte concret des situations de classe ou en lien direct avec l'imaginaire.

L'expression écrite se construit en articulation avec l'oral, notamment dans le rapport phonie/graphie, et requiert connaissances et compétences lexicales, grammaticales et culturelles. La démarche est celle d'une complexification progressive et d'un enrichissement culturel et formel constant.

Elle se nourrit aussi d'habitudes de lecture de genres divers pour en saisir les codes formels et linguistiques. Il est donc important d'entraîner les élèves à produire divers types d'écrits avec un objectif défini et connu d'eux (courte carte postale, courriel, court poème, description, narration, argumentation, etc ...).

Les situations d'expression écrite peuvent être diverses :

- on peut y avoir recours pour faire la synthèse de moments d'échanges ;
- l'expression écrite peut être collaborative notamment grâce au traitement de texte vidéoprojeté. Il est alors possible de prendre en compte les apports de chacun, de les ordonner et de travailler sur la morphosyntaxe et l'enrichissement linguistique ;
- en partant d'une trame connue, l'expression écrite peut faciliter les transferts et donner la possibilité de s'approprier des styles divers en écrivant « à la manière de ». Elle favorise également la créativité.

Entraîner les élèves et les évaluer positivement en référence au niveau arrêté dans les programmes

Entraîner et évaluer

- Pour entraîner et évaluer, il est souhaitable de présenter et d'expliciter les objectifs de la séquence (savoirs et compétences) ;
- **il est fondamental de distinguer l'entraînement de l'évaluation et de réserver à l'entraînement l'essentiel du temps d'apprentissage ;**
- l'entraînement permet à l'élève de s'approprier les contenus et les attentes de l'évaluation (travail personnel explicite et guidé, consignes claires et conseils pour réussir).
- Entraîner c'est :
 - varier et diversifier les démarches ;
 - utiliser l'erreur afin de l'exploiter de façon positive et savoir en tirer parti ;
 - savoir individualiser les exigences ;
 - accepter des temps de pause nécessaires à l'élève pour structurer sa pensée et son discours, en ménageant par exemple des temps brefs de bilan ;
 - mettre en place des stratégies d'apprentissage et des réflexes méthodologiques transférables afin de permettre à l'élève d'accéder à une autonomie langagière.

Seul un entraînement cohérent et adapté peut mener à une évaluation réussie.

Pourquoi évaluer ?

L'objectif poursuivi dans l'enseignement des langues est la construction de compétences de communication. L'évaluation diagnostique permet d'appréhender les connaissances et les compétences acquises et de percevoir l'hétérogénéité des élèves. L'évaluation en fin de séquence permet de vérifier le développement de compétences. L'enseignant peut s'appuyer sur les descripteurs du CECRL, qui constitue un outil partagé à exploiter en commun. Evaluer positivement consiste à identifier et attester des éléments réussis lors d'une situation d'évaluation commune.

- L'évaluation permet à l'enseignant :
 - de situer l'élève dans son parcours d'apprentissage ;
 - d'affiner le profil linguistique de l'élève en distinguant clairement ses compétences dans chacune des cinq activités langagières ;
 - de réajuster éventuellement sa progression en fonction des évolutions constatées ;
 - de réfléchir à des dispositifs adaptés de différenciation pédagogique.
- L'évaluation permet à l'élève de :
 - prendre conscience de ses progrès et de ses besoins dans la langue ;
 - comprendre l'intérêt des activités de remédiation proposées par l'enseignant.

Comment évaluer ?

- **Les compétences s'évaluent positivement.** Lors d'une situation d'évaluation, l'enseignant s'attache à identifier les éléments réussis par chacun, même modestes, plutôt que de s'attacher aux échecs ;
- l'enseignant n'hésite pas à réévaluer les compétences précédemment non acquises pour observer les progrès ;
- toute évaluation n'entraîne pas nécessairement une notation, particulièrement à l'école élémentaire ;
- harmoniser les critères d'évaluation adoptés pour les différentes langues apprises par les élèves ;
- valoriser les compétences acquises dans d'autres langues.

Qu'évaluer ?

- les évaluations diagnostiques et formatives sont utiles pour suivre la progression au début et au cours de la séquence. Elles peuvent porter sur des compétences mais aussi sur des connaissances (lexique, syntaxe, conjugaison, structures de la langue). Elles permettent de mettre en place des structures de remédiation ;
- en fin de séquence, les compétences et tout particulièrement les compétences de communication sont évaluées dans une logique sommative.

L'évaluation ne peut porter que ce sur quoi l'élève a été entraîné.

Établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages

Liens avec le français

Les liens s'établissent avec le français, à la fois objet d'étude et langue de l'école, les autres langues étudiées et tous les domaines d'apprentissage :

- faire prendre conscience des stratégies de compréhension qui sont à l'œuvre dans les différents domaines d'apprentissage ;
- mener en langues vivantes des rituels de la vie scolaire et des activités à l'école primaire (EPS, chant, savoir compter par exemple) ;
- valoriser les observations des élèves sur les langues (français et langues vivantes) qu'ils manipulent afin de pouvoir comparer des faits de langue ;
- proposer des situations ludiques, énigmes ou défis logiques, dans lesquelles les élèves sont amenés à mobiliser les acquis du socle commun et des autres disciplines (histoire, géographie, mathématiques, sciences ...) ;
- utiliser les possibilités offertes par les ressources pédagogiques numériques disponibles dans plusieurs langues (ex : Météo France, British Council, Edumedia, Science Kids, histoire des arts....) ;
- favoriser l'accès aux apports documentaires que peuvent fournir des locuteurs natifs sur les sujets étudiés par les élèves dans les différents domaines d'apprentissage (du type « Science in school », « Art in school », quad-blogging, eTwinning...).

Liens avec les autres langues vivantes

Lorsqu'il y a apprentissage de deux langues (au collège) :

- construire des stratégies d'apprentissage communes aux diverses langues étudiées ;
- **s'appuyer sur les thématiques culturelles communes aux langues pour aider à comprendre le monde ;**
- mettre en relation les contenus culturels rencontrés dans des langues différentes pour aider les élèves à percevoir les traits communs et les différences entre les aires culturelles, y compris la France ou les pays qu'il connaît de façon personnelle.

Liens avec les autres disciplines

En collège, associer, chaque fois que c'est pertinent, le professeur de langue aux projets pluridisciplinaires qui se montent dans un collège pour développer les compétences langagières, méthodologiques ou culturelles des élèves.

Ressources numériques

- Digital explorer : communiquer et échanger avec des expéditions scientifiques
<http://digitalexplorer.com/map/>
- Edumédia (7 langues) : animation de sciences interactives
<http://www.edumedia-sciences.com/fr/>
- NRICH enriching mathematics
<http://eduscol.education.fr/cid58979/les-principaux-elements-de-mathematiques.html>

Dans l'académie de Rennes, une enseignante de CM2 multiplie les moments d'exposer ses élèves à l'anglais en plus des deux séances de 45 min. Elle utilise l'anglais lors des sorties avec les élèves « have a good lunch », « see you... », lors de la passation de consignes simples relatives au matériel par exemple, lors de certaines séances ou d'activités ponctuelles ne nécessitant pas trop de vocabulaire spécifique (EPS, arts visuels par exemple).

Dans l'académie de Grenoble, des écoles primaires et des collèges du département de la Savoie participent au Projet EMILE – Enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère. Une école maternelle, 2 écoles élémentaires et les collèges de secteur ont fait le choix d'enseigner l'anglais par le biais d'autres disciplines tout en garantissant les contenus d'enseignement obligatoire tels que définis par les programmes. Dès la classe de 6ème, les élèves peuvent suivre une partie de l'enseignement des mathématiques et de l'histoire-géographie en DNL (discipline non linguistique).

Établir, à partir des programmes d'enseignement en vigueur et en équipe de cycle et/ou en équipe disciplinaire, une progression cohérente et rigoureuse

Qu'est-ce qu'une progression

La progression¹ est une démarche didactique qui consiste à ordonner et à articuler dans le temps les contenus linguistiques et culturels à enseigner en lien avec les compétences définies par l'échelle de niveaux du CECRL. De plus, cet outil donne des repères précis pour déterminer des progressions dans chacune des cinq activités langagières.

Pour favoriser la continuité des apprentissages, une lecture croisée et partagée des programmes des 1er et 2nd degrés est indispensable, avec l'appui et le concours des corps d'inspection (IEN et IA-IPR) dans toute la mesure du possible.

Comme dans tous les champs disciplinaires, l'enseignant veille à mettre en place des séquences et des situations d'apprentissage faisant sens et suscitant la motivation des élèves. Les finalités, objectifs et les critères d'évaluation doivent être clairement perçus par ces derniers à l'échelle de chaque séance de cours comme à celle des séquences pédagogiques.

Dans l'organisation de ses progressions, le professeur propose des contenus de plus en plus complexes pour construire une langue et des repères culturels de plus en plus riches.

Il est important que les apprentissages passent également par la mémorisation, afin d'enrichir le lexique et d'automatiser progressivement la phonologie et les structures propres à la langue étudiée.

Le professeur prend en compte la diversité de ses élèves dans la construction de ses séquences pour mieux prendre en compte l'hétérogénéité du groupe-classe. Grâce à la palette de situations d'apprentissage et à la variété des supports qui lui sont proposés, l'élève améliore ses compétences dans les cinq activités langagières.

Dans l'académie de Montpellier, le concours « Autour d'un album » Point Langues 2014 propose un concours d'écriture. Il est ouvert aux classes de la GMS au CM2 en anglais, allemand, espagnol et occitan depuis 2012. 59 écoles y ont participé en 2014. Après avoir étudié l'album de littérature de jeunesse de référence, les élèves inventent une histoire « à la manière de », accompagnée d'illustrations réalisées par leur soin.

elv34.ac-montpellier.fr

Découvrir la géographie de l'Allemagne et ses villes à partir de l'actualité du football allemand pour amener les élèves à une communication authentique et spontanée, tel est l'objectif du projet "Fußball in Deutschland" réalisé dans un établissement de l'académie de Versailles. La tâche confiée aux élèves consiste à réaliser une émission télévisée portant sur l'actualité du football allemand avec des intervenants divers (des supporters, des journalistes, des présidents de club). A l'issue du projet, les élèves sont censés savoir jouer tous les rôles. En guise d'entrée en matière, le professeur fait écouter aux élèves des extraits de reportages radiophoniques diffusés tous les samedis entre 16h55 et 17h15 sur les stations régionales de la télévision allemande. Auparavant, les élèves ont choisi chacun une équipe qu'ils soutiendront tout au long du projet. Cela ne stimule pas seulement l'écoute et l'expression orale spontanée, mais crée aussi un lien affectif avec la ville de leur équipe. Un travail sur une ou plusieurs villes allemandes constituera le prolongement de ce projet.

¹ Cf. *Dictionnaire de didactiques des langues* dirigé par R. Galisson et D. Coste, Hachette, 1976.

Ressources pédagogiques

On favorisera l'exploitation de documents authentiques dès lors qu'ils feront sens dans la démarche pédagogique retenue.

En élémentaire, l'entrée par le jeu, les comptines, albums et chansons est souvent privilégiée.

En effet, dans les classes de cycle 2 et 3 en langue étrangère, on privilégie la communication orale et la compréhension.

Cette approche permet d'aborder les langues de manière ludique et dynamique.

Au collège, si le manuel constitue le plus souvent un point d'appui pour le professeur, il convient de se référer également aux sites institutionnels qui fournissent, à titre d'exemples, des ressources pédagogiques dans chacune des langues faisant l'objet d'un programme. En outre, les médias en ligne sont une source riche et variée de documents authentiques.

Programmes et référentiels

École

- [Programmes de langues vivantes](#)

Repères pour organiser la progressivité des apprentissages :

- [Progressions pour le cours préparatoire et le cours élémentaire première année](#)
- [Progressions pour le cours élémentaire deuxième année et le cours moyen](#)
- [Grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun au palier 2 : compétence 2 : pratique d'une langue vivante étrangère](#)

Collège

- [Programmes de langues vivantes](#)
- [Programmes de langues vivantes régionales au collège](#)
- [Grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun au palier 3 : compétence 2 : pratique d'une langue vivante étrangère](#)
- [Descripteurs de capacités de A1 vers B1](#)

Documents d'accompagnement

- [Ressources d'accompagnement](#)
- [CANOPE: ressources pour le palier 1 des programmes](#)
Ressources pour le palier 2 des programmes : DVD ressources, paru en juin 2010, diffusé à l'ensemble des collèges, (CNDP)

Sitographie

- [Site Eduscol](#)
- Les sites académiques et départementaux
- [Les édubases langues vivantes](#)
- [CANOPE](#)

Favoriser l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale

Construire une lecture du monde par la sensibilisation aux langues : s'ouvrir à la langue et à la culture de l'autre

La diversité linguistique est un atout et une richesse pour tous les élèves. Pour cela, les enseignants peuvent :

- permettre à tous les élèves de prendre conscience de cette diversité ;
- valoriser à l'école et au collège les langues parlées par les enfants pour leur montrer qu'ils sont reconnus dans leur identité ;
- tirer profit des expériences de rencontres avec des formes d'altérité (dans le cours de langue et dans les relations avec des partenaires étrangers) ;
- expliquer aux parents le sens de cette ouverture linguistique.

Dès l'école maternelle, cette sensibilisation à d'autres langues et d'autres cultures peut se faire par l'écoute de comptines, de chansons et la mise en œuvre de situations ludiques mobilisant les compétences d'écoute.

La biographie langagière peut être un moyen de présenter d'autres langues et l'occasion d'évoquer sa langue (cf. Portfolio européen des langues).

L'enseignant sera notamment sensible à la prise en compte de la diversité culturelle dans l'enseignement et à l'accueil des parents non francophones afin de favoriser une bonne compréhension du système éducatif (par exemple, aménagement des espaces parents conformément à l'article L.111-1 du code de l'éducation).

Favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde

La mobilité des élèves et des enseignants

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 prévoit, dans son rapport annexé, de promouvoir une plus grande ouverture sur l'Europe et le monde au service de la réussite de tous. Dans ce cadre, sont notamment encouragées : les initiatives visant à développer un esprit européen ; la création de partenariats avec des acteurs scolaires aux différents niveaux du système éducatif (classe, établissement, académie) ; la mobilité, tant pour les élèves que pour les enseignants.

La mobilité européenne et internationale donne du sens à l'apprentissage des langues vivantes. Elle permet à l'élève de progresser, de se perfectionner et peut être individuelle ou collective. L'éducation à la mobilité favorise l'ouverture aux autres, inscrit les élèves dans un monde de plus en plus ouvert.

La mobilité s'inscrit dans le cadre d'un partenariat scolaire. C'est un élément fédérateur qui permet à l'ensemble de la communauté éducative de se retrouver autour de projets spécifiques, durables et pluridisciplinaires. Les élèves sont également appelés à relayer individuellement ces partenariats et à créer des liens et des échanges à distance avec leurs correspondants en recourant aux technologies de l'information et de la communication (visioconférences, outil informatique, émissions de radio, etc).

Le partenariat concourt ainsi à la mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux. Il peut se décliner sous différentes formes : programmes européens, accords bilatéraux, appariements. Il peut également s'appuyer sur les coopérations académiques et les jumelages existants entre les villes. Des financements peuvent être sollicités dans le cadre d'Erasmus + (partenariats stratégiques), de coopérations bilatérales, notamment franco-allemandes et franco-britanniques.

Le délégué académique aux relations européennes et internationales (DAREIC) est l'interlocuteur privilégié pour accompagner les enseignants et les établissements souhaitant s'ouvrir à la mobilité.

Toutes les formes de mobilité sont favorisées :

- la mobilité virtuelle (eTwinning, correspondance électronique dans le cadre des partenariats, des projets académiques, etc.) ;
- la mobilité individuelle et collective des élèves dans le cadre de partenariats scolaires régie par la circulaire n° 2011-116 du 3 août 2011 (cf ci-dessous) ;
- la mobilité entrante (assistants de langues vivantes étrangères, accueil de professeurs, d'élèves dans le cadre d'échanges, de scientifiques, d'artistes dans le cadre d'ateliers comme « Science in Schools » (<http://eduscol.education.fr/cid74280/operation-science-in-schools.html>)) ;
- les sorties, voyages et échanges scolaires (cf circulaire n° 2011-117 du 3 août 2011).

A toutes les étapes du projet, la mobilité des élèves peut être valorisée :

- en l'insérant dans le cadre d'une pédagogie de projet interdisciplinaire ;
- en s'appuyant sur les assistants de langues vivantes, l'accueil de classes étrangères... ;
- en utilisant les connaissances et les capacités de l'élève (blogs, sites des écoles et des établissements, expositions, journaux d'école, semaine des langues...) avant et/ou pendant le séjour. L'élève peut par exemple collecter de l'information dans le pays d'accueil (documents iconographiques, textuels, sonores etc.) sur la notion du programme linguistique et culturel travaillé (traditions et modernités, l'ici et l'ailleurs) ;
- en mettant en évidence les compétences acquises par l'élève (FOLIOS, Europass, contrat d'étude...).

Un professeur d'allemand du collège Picasso à Montesson dans les Yvelines propose des stages en entreprises en Allemagne à ses élèves en classe de troisième en lien avec leur projet professionnel.

Chaque séjour linguistique ou sortie s'intègre dans une séquence pédagogique possédant une progression définie en fonction des programmes, des paliers, du socle commun (en collège) et des niveaux du CECRL.

A titre d'exemple, dans l'académie de Lille un professeur d'anglais a conçu, pour une classe de troisième, une séquence destinée à la découverte du mur d'Hadrien. Après avoir étudié en classe des extraits de l'œuvre littéraire *The Eagle of the Ninth* de Rosemary Sutcliff, le séjour linguistique a permis de recueillir des informations venant s'ajouter aux éléments culturels apportés durant le cours d'anglais pour réaliser des audio-guides venant illustrer les panneaux d'une exposition.

Ce séjour linguistique a été également l'occasion d'aller à la rencontre des correspondants avec lesquels les échanges ont permis de travailler en amont la communication au travers de lettres, emails, twittclasses ou visioconférences. Ce travail préalable a donné une cohérence aux tâches assignées aux élèves qui ont pu, de ce fait, saisir la finalité de leur investissement.

Pratiques pédagogiques croisées

- le ministère propose chaque année en complément des programmes européens, un ensemble de programmes d'échanges et des actions de formation à l'étranger pour les enseignants. L'objectif de ces actions de formation est de renforcer les compétences linguistiques et interculturelles, de croiser les regards sur les pratiques pédagogiques et de favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde des établissements scolaires ;
- dans le cadre du volet « ouverture internationale » du projet d'établissement, les enseignants sont invités à mettre en œuvre des projets sous toutes leurs formes (échanges à distance via les TICE, échanges scolaires, projets de coopération et de mobilité).

Afin de consolider et d'étendre le projet EMILE (enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère) dans les écoles et collèges, le département de la Savoie s'est engagé dans les programmes internationaux tels que Jules Verne ou CODOFIL afin de favoriser les échanges et la mobilité des enseignants. Ainsi, 15 enseignants ont bénéficié d'une formation linguistique et professionnelle au Canada et aux Etats-Unis entre 2012-2014.

Textes de référence

- **Circulaire n°2011-116 du 3 août 2011 relative à l'encadrement de la mobilité européenne et internationale au collège et au lycée.** Cette circulaire présente les cadres du partenariat scolaire, la reconnaissance des apports de la mobilité, les modalités d'organisation de la mobilité virtuelle et physique et les dispositions spécifiques aux échanges d'élèves
- **Circulaire n° 2011 - 117 relative aux sorties et voyages scolaires au collège et au lycée**
Elle précise le cadre général commun de leur organisation, les modalités pratiques (sources de financement, prise en charge des frais liés aux accompagnateurs, sécurité) ainsi que les régimes de responsabilité.
- <http://eduscol.education.fr/pid24438/liste-des-programmes-de-mobilite-par-public.html>

Contact

Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération
<http://eduscol.education.fr/cid65923/politique-academique-et-interlocuteurs.html>

eTwinning pour tous : de l'école au collège

Toutes les langues vivantes et toutes les disciplines sont concernées.

eTwinning est un dispositif mis en place par la commission européenne en 2005, destiné à tous les enseignants des premier et second degrés, leur permettant, par l'intermédiaire d'une plate-forme en ligne gratuite, d'entrer en contact avec d'autres enseignants en Europe.

La plate-forme comprend un réseau social d'enseignants (le *Desktop* ou tableau de bord) pour la recherche de partenaires, ainsi qu'un espace privé, le *Twinspace*, comportant un choix d'outils numériques variés pour communiquer et collaborer (blogs, wiki, forum, chat, etc.).

Les enseignants peuvent ainsi mettre en œuvre des projets d'échange, de découverte du pays et de la culture de l'autre, des projets collaboratifs donnant lieu à des productions variées.

Pour en savoir plus et voir des exemples de projets :

<http://eduscol.education.fr/cid61695/demarrer-avec-etwinning.html>

<http://www.etwinning.fr/menez-votre-projet/ressources/exemples-de-projets-etwinning.html>

Pour s'inscrire sur eTwinning : www.etwinning.fr

Intégrer des outils numériques et en tirer parti pour un apprentissage plus efficient

L'exploitation du numérique fait désormais partie intégrante de l'enseignement des langues. Les supports numériques s'intègrent à la pédagogie des langues de diverses manières.

La baladodiffusion

Elle permet de travailler la réception orale et la production orale. Sa pratique vise à :

- mettre en place des échanges de fichiers sonores numériques ;
- travailler la réception orale comme la production orale.

Les plus-values pédagogiques :

- accès simplifié à des ressources authentiques diversifiées qui permettent d'exposer les élèves à des variantes linguistiques correspondant à différentes aires géographiques ;
- pour les élèves : individualisation des tâches d'écoute et d'enregistrement ainsi que du travail dans et hors de la classe, construction de stratégies individuelles, respect du rythme de chacun, développement de la concentration, développement de compétences d'autonomie et de responsabilisation : selon leur âge, les élèves peuvent par exemple mesurer leurs progrès en réécoutant des enregistrements antérieurs sauvegardés ;
- pour l'enseignant : la baladodiffusion aide à la différenciation pédagogique, à l'entraînement et à l'évaluation de l'oral. Elle facilite des productions plus variées, par exemple dans une perspective actionnelle ;
- la mutualisation de ressources entre enseignants est facilitée, par exemple grâce au cahier de textes partagé sur l'ENT de l'établissement.

Ressources numériques

Eduscol Langues vivantes - Utiliser la baladodiffusion :
<http://eduscol.education.fr/langues/usages/baladodiffusion/guide-baladodiffusion>

La vidéo-projection associée à la diffusion du son

C'est un moyen de proposer plusieurs types de supports (son, image et texte par le biais du TNI notamment) pour travailler toutes les activités langagières. Elle contribue à focaliser l'attention des élèves et participe à leur motivation.

Cette pratique favorise :

- des entrées progressives et diversifiées dans la compréhension : ouverture par des éléments iconographiques, accès à des données audio et vidéo ou à des éléments textuels... ;
- la mémorisation ;
- la construction collective d'une production écrite ;
- la diffusion collective de productions individuelles ;
- la conservation et la diffusion sur l'ENT des éléments travaillés et/ou produits dans la classe.

Les tablettes numériques

Elles constituent un support multimédia de réception et de production très riche pour les élèves.

Au collège Anatole France de Bethoncourt dans l'académie de Besançon, les élèves d'une classe bilangue utilisent des tablettes numériques pour faire un travail sur La Une de la presse en langue arabe à partir du site France 24. Ils choisissent et rendent compte d'au moins trois titres d'actualité. Leurs travaux seront publiés dans le journal du collège qui réserve une page aux langues vivantes.

L'usage d'Internet

L'usage d'Internet à des fins de recherches documentaires doit être guidé, soigneusement anticipé, et mener à une éducation au numérique qui porte sur le recueil critique d'informations autant que sur son exploitation dans une perspective communicative et interactive. Les logiciels de présentation multimédia peuvent constituer des outils très pertinents à utiliser avec et par les élèves.

Les travaux collaboratifs

Ils (blogs de classe, par exemple) peuvent être facilités et enrichis par des mises en réseau numériques : réseaux d'établissements, ENT, plateforme eTwinning ou autres. Les échanges et collaborations avec des partenaires étrangers s'en trouvent également renforcés.

L'usage en classe des « jeux sérieux »

Il permet de maintenir les efforts dans l'apprentissage de la langue en offrant l'opportunité d'exercer en articulation continue des compétences de compréhension et d'expression orale. Ils encouragent les élèves à interagir et à communiquer en créant un contexte d'utilisation dynamique et interactif.

Dans le cadre du projet d'école 2009-2013, l'équipe enseignante de l'école élémentaire E. Bocquier en Vendée, a décliné plusieurs actions à mettre en place pour améliorer l'enseignement de l'anglais et favoriser la réussite de tous les élèves : mise en cohérence de l'enseignement dans le cadre de la politique de cycles, formation des enseignants, utilisation des nouvelles technologies.

Les enseignants se sont équipés des versions numériques des méthodes de tous les niveaux de classe, utilisent des outils numériques pour diffuser des supports vidéo et audio en anglais, ont créé une rubrique « anglais » sur le site web de l'école, ont mis en ligne des outils d'apprentissage pour les élèves, utilisent la baladodiffusion pour renforcer les apprentissages oraux et ont créé une boîte à outils numériques sur clé USB (fichiers son, image) pour les élèves de CM2.

Les TICE ont également permis de coordonner deux projets de partenariats multilatéraux COMENIUS avec 5 pays européens en anglais.

Dans l'académie de Créteil, deux professeurs ont créé en 2012 un festival académique de courts métrages en espagnol : « Festiventura ». 32 groupes d'élèves de collège, lycées général, professionnel et technologique ont réalisé et présenté en 2013 un court métrage sur un thème culturel imposé. Outre l'écriture du scénario, le travail de mémorisation et de prononciation pour présenter le court-métrage aux jurys et la traduction des sous-titres, les élèves ont développé de réelles compétences numériques notamment pour réaliser le montage vidéo et son de leurs courts-métrages.

Mutualiser et enrichir ses pratiques

Mutualiser les démarches pédagogiques pour favoriser le continuum du parcours des élèves

Assurer la liaison école-collège :

- en favorisant la concertation pédagogique notamment au sein des conseils de cycle, des conseils école-collège et des conseils d'enseignement ;
- en établissant des liens entre les différents niveaux permettant notamment de poursuivre des travaux autour de personnages et de récits que les élèves connaissent ;
- en facilitant le passage d'un niveau à l'autre par la mise en commun par exemple de consignes, de présentation du tableau, etc.

Organiser une réflexion collective afin d'établir des critères d'évaluation communs et partagés, au sein des équipes pédagogiques inter-langues et inter-degrés.

Depuis 2003, l'académie de Rouen a parmi ses objectifs prioritaires la poursuite de l'enseignement des langues vivantes et la continuité du parcours de l'élève de l'école primaire au collège (classe de 6^{ème}).

Cette préoccupation en langue vivante a été au cœur du pilotage académique 1er degré / inter-degré. La mobilisation de tous les acteurs (Coordination académique, IA DASEN, IEN langues vivantes) a permis non seulement de viser le quantitatif en termes de couverture au niveau de l'école mais aussi le qualitatif avec l'objectif premier d'aider les professeurs des écoles à entraîner de façon cohérente et porteuse les élèves aux différentes activités langagières en s'appuyant sur les programmes adossés au Cadre européen commun de référence et visant l'attribution du niveau A1 de ce Cadre, niveau attendu au palier 2 du socle commun. Pour ce faire, l'entrée privilégiée a été celle de l'évaluation et du regard croisé et concerté des professeurs des deux degrés afin de donner tout son sens à la validation du niveau requis, d'optimiser la prise en compte des acquis linguistiques et culturels des élèves à l'arrivée au collège et d'éviter les ruptures dans les apprentissages de la langue étudiée à l'école.

Un protocole d'évaluation académique a été élaboré dès 2002 par un groupe de réflexion inter-degré et inter-catégoriel encadré par le coordonnateur académique. Ce protocole a été expérimenté dans plusieurs secteurs de collège, étendu progressivement au sein des bassins d'éducation et de formation, amendé après chaque expérimentation et généralisé à tous les élèves en 2009 lors de deux temps forts au niveau du CM2 et de la 6ème (environ 23000 élèves). Il prend en compte les cinq domaines (activités langagières) déclinés en items de la compétence 2 du socle commun / palier 2. Les résultats sont très encourageants et ont progressé régulièrement tant en langue allemande qu'en langue anglaise.

<http://www.ac-rouen.fr/publications-statistiques-2250.kjsp>

Observer diverses situations d'apprentissage pour mieux connaître et accompagner les élèves

- aller voir d'autres enseignements de langues dans les écoles de secteur ou dans le même établissement ;
- aller voir des enseignants d'autres disciplines dans leurs classes pour découvrir d'autres pratiques professionnelles (évaluation, usages des TICE, stratégies de compréhension).

Utiliser toutes les possibilités d'échanger et de réfléchir sur ses pratiques

- utiliser les espaces numériques collaboratifs pour multiplier les échanges de pratiques à distance ;
- tirer profit des partenariats de l'école ou de l'établissement pour partager des pratiques et une réflexion sur l'enseignement / l'apprentissage.

Utiliser toutes les occasions d'enrichir ses compétences professionnelles

- utiliser les ressources mises à disposition sur les sites institutionnels (Eduscol <http://eduscol.education.fr/> et son portail langues ainsi que les sites académiques) pour continuer à enrichir ses pratiques pédagogiques ;
- s'emparer des offres de formation proposées par l'institution : les parcours de formation à distance (M@gistère) et plan académique de formation ;
- entretenir sa pratique de la langue et continuer à mobiliser ses connaissances concernant les pays où elle est parlée (stages linguistiques à l'étranger, programme de mobilité Erasmus +, site la Clé des Langues <http://cle.ens-lyon.fr/>, portails d'auto-formation – Audiolingua, English by yourself, MOOCs massive open online course,, – et sites institutionnels des pays étrangers (Ministères, Ambassades, Centres Culturels,...).

Le [centre européen pour les langues vivantes](#) est une institution du Conseil de l'Europe siégeant à Graz, en Autriche. En coopération avec la Division des politiques linguistiques du Conseil, le Centre est un catalyseur concernant les réformes dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. Des publications destinées aux enseignants en langues à tous les niveaux du système éducatif, ainsi qu'aux formateurs d'enseignants sont disponibles.

Remerciements

La direction générale de l'enseignement scolaire remercie tous les enseignants du premier et du second degrés, les élèves, les parents d'élèves, les chefs d'établissements, directeurs et directrices d'école, les corps d'inspections territoriaux et l'Inspection générale pour leur contribution à la conception et à l'élaboration de ces ressources.